

Compte rendu du conseil syndical du 21 Janvier 2021 20h15 Arnage

Présents : Laurent CHARRETIER, Christian VERNET, Francine JOUNIN, Corinne GUITTON, Serge DODIN, Jérôme JANOUNY, Louis GORLIER, Laurent BREMOND, Yolande BONIN, Patrick FOURNIER, Claude GASNOT, Sylvie LEFRAY, Edith LEVEAU, Christophe MASSE, Denis OUALET, Eve SANS, Madeleine SIOPATHIS, Frédéric GALLAND, Didier LE BARS.

Secrétaire de séance : Christophe MASSE.

1/ Mise à jour du protocole sanitaire de l'EEA lié au COVID

Dans le contexte sanitaire évolutif, il est nécessaire de faire évoluer le protocole sanitaire.

Décision : adopté à l'unanimité

2/ Vente d'instruments de musique

Coulaines doit rechercher si une délibération du conseil municipal a effectué la cession du matériel de l'école municipale de musique au SIVU, ou la faire adopter dans le cas contraire

Décision : adopté à l'unanimité.

3/ Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

Considérant les contraintes budgétaires, il est proposé de porter le taux d'indemnités du président et des Vice-Présidents à zéro de l'indice de référence.

Décision : 15 Pour, 5 Contre, 0 Abstention.

4/ Règlement facture Abrazik

Compte tenu de la non réalisation des séances auprès des adhérents et la mise en place de modalités de remboursement auprès de ces derniers, il est proposé de ne pas procéder au règlement de la facture émise en décembre et couvrant la période d'avril à juin 2020.

Décision : 17 Pour, 0 Contre, 3 Abstentions.

Fin de la séance.